



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



COMPIÉGNOIS - NOYONNAIS

De Compiègne à Passel

DE KM EN KM



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



18,6 km de Canal dans le Compiégnois

ET LA RIVIÈRE DEVIENT CANAL...

Sur 5,8 km entre Compiègne et Le Plessis-Brion, le Canal Seine-Nord Europe se confond avec la rivière Oise aménagée pour la navigation de bateaux jusqu'à 185 m de long et 11,40 m de large. Au nord du Plessis-Brion, l'Oise emprunte son lit partiellement redessiné – on parle de rescindement* – distinct du Canal navigable créé. L'eau de la rivière, prélevée lorsqu'elle est abondante, alimente le Canal sur l'ensemble de son tracé jusqu'à Aubencheul-au-Bac.



DANS LA NATURE CRÉÉE PAR LE CANAL

La gestion de l'ensemble des sites de compensation environnementale du Canal Seine-Nord Europe, où des conditions favorables à la biodiversité ont été recrées, est confiée pour les 30 ans suivant leur réalisation, à des organismes spécialisés et financée par la Société du Canal Seine-Nord Europe. Des chemins permettent l'accès à ces zones lorsque cela ne compromet pas leur fonctionnement. Chasse et pêche sont autorisées dans le respect des fonctionnalités de chaque site.

DE PART ET D'AUTRE D'UNE ÉCLUSE

Dans le Compiégnois, le Canal comprend deux biefs*, en amont et en aval de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt. Le premier s'étend entre la confluence des rivières Oise et Aisne, à la sortie de Compiègne, et l'écluse. Sur ce bief, le Canal occupe d'abord le lit de l'Oise aménagé, avant de prendre place, après Le Plessis-Brion, dans une cuvette spécifique. Le second bief du secteur s'étend de l'écluse à Passel, en suivant, après Ribécourt-Dreslincourt, le cours du canal latéral à l'Oise (CLO) réaménagé à grand gabarit.

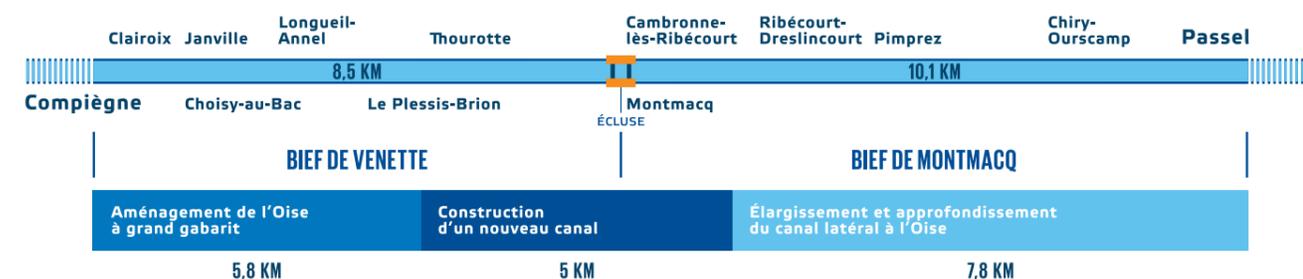
LA NOUVELLE VIE DU CANAL LATÉRAL À L'OISE

Maintenu en service pendant les travaux du Canal Seine-Nord Europe, le canal latéral à l'Oise va rester praticable à sa mise en service, le temps de la période de « rodage » du CSNE. Le bief* amont du CLO, élargi et approfondi, accueille le nouveau Canal entre Ribécourt-Dreslincourt et Passel – voir pages 16 à 24. Son bief aval, entre l'écluse de Janville et celle de Bellerive, pourrait être réaménagé ultérieurement selon les résultats de la concertation en cours, l'île Jean Lenoble de Janville étant préservée – voir page 7.

VIVRE PRÈS DU NOUVEAU CANAL

L'accès aux deux berges du Canal est possible à partir de chaque pont l'enjambant. Les chemins de service revêtus qui suivent la voie d'eau, sur l'une ou ses deux rives, sont ouverts aux promeneurs, pêcheurs et cyclistes et, par endroits, empruntés par les chemins de Grande Randonnée (GR). Les loisirs nautiques restent possibles dans le respect des règles qui seront définies.

La première partie du Canal Seine-Nord Europe (CSNE) parcourt le département de l'Oise sur près de 19 kilomètres, entre Compiègne et Passel. Ce secteur dont la construction a commencé dès le printemps 2021, préfigure le lancement de l'ensemble du projet sur les 88 kilomètres de Canal restant, entre Passel et Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Ici comme sur l'ensemble de son tracé, le Canal redessine paysages, aménagements, usages et cadre de vie du territoire.

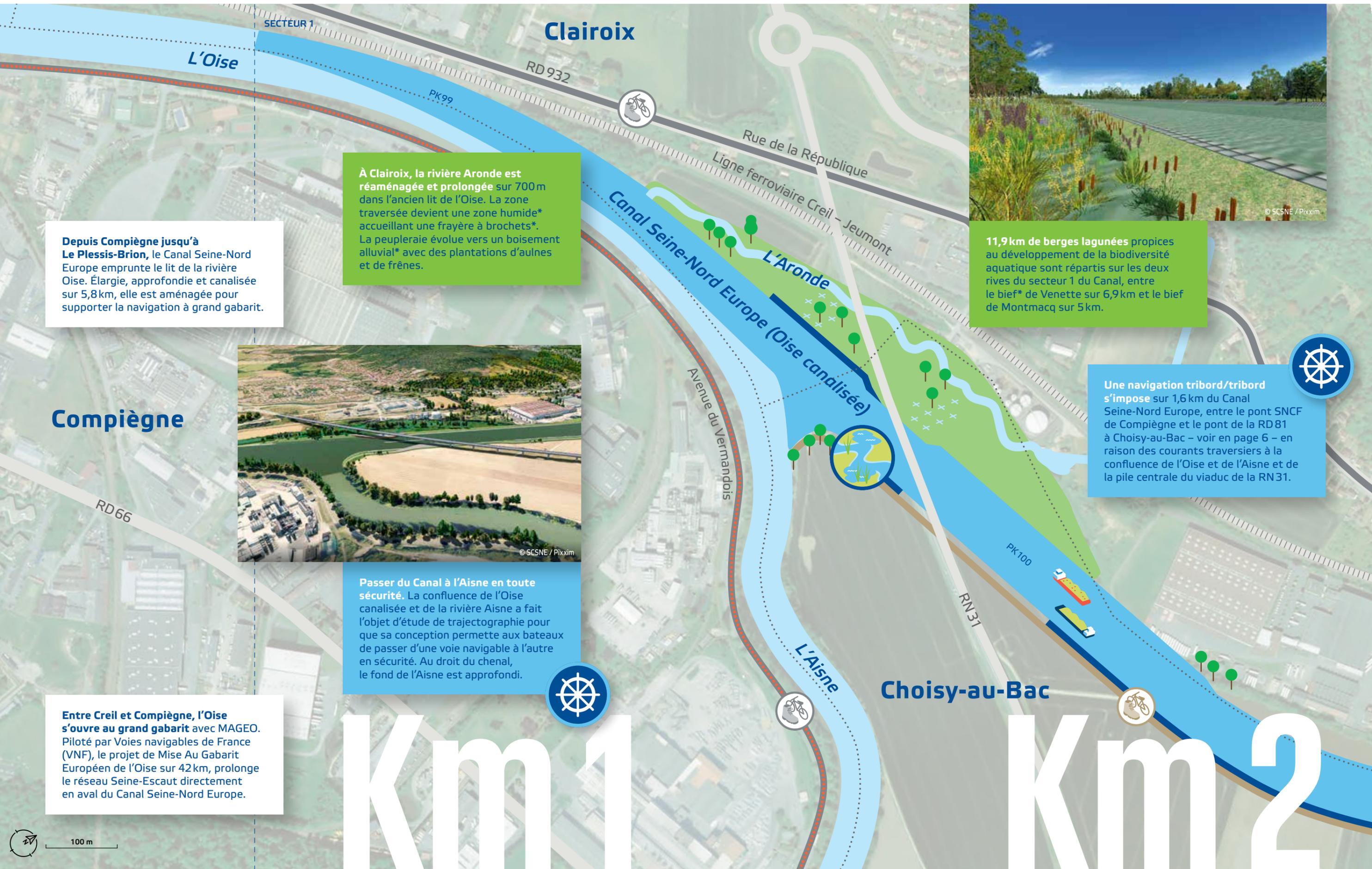


LE CANAL RÉGULATEUR DE CRUES DE L'OISE

Dans la vallée de l'Oise, sujette aux inondations, un déversoir situé à Montmacq permet d'abaisser de plusieurs dizaines de centimètres le niveau des crues de haute intensité de la rivière Oise. L'ouvrage permet de transférer une partie des débits de l'Oise vers le Canal, sa capacité d'écoulement étant trois fois supérieure à celle de la rivière. Les crues faiblement débordantes de la rivière, qui sont essentielles au maintien des zones humides* propices à la biodiversité, ne sont, elles, pas empêchées par le Canal – voir pages 4, 9 et 11.



Cette brochure présente les aménagements du secteur 1 du Canal Seine-Nord Europe tels que prévus en SEPTEMBRE 2024. Des évolutions à la marge restent possibles, en lien avec les études d'exécution des travaux réalisées par les entreprises.



Depuis Compiègne jusqu'à Le Plessis-Brion, le Canal Seine-Nord Europe emprunte le lit de la rivière Oise. Élargie, approfondie et canalisée sur 5,8 km, elle est aménagée pour supporter la navigation à grand gabarit.

À Clairoux, la rivière Aronde est réaménagée et prolongée sur 700 m dans l'ancien lit de l'Oise. La zone traversée devient une zone humide* accueillant une frayère à brochets*. La peupleraie évolue vers un boisement alluvial* avec des plantations d'aulnes et de frênes.

11,9 km de berges lagunées propices au développement de la biodiversité aquatique sont répartis sur les deux rives du secteur 1 du Canal, entre le bief* de Venette sur 6,9 km et le bief de Montmacq sur 5 km.

Une navigation tribord/tribord s'impose sur 1,6 km du Canal Seine-Nord Europe, entre le pont SNCF de Compiègne et le pont de la RD81 à Choisy-au-Bac – voir en page 6 – en raison des courants traversiers à la confluence de l'Oise et de l'Aisne et de la pile centrale du viaduc de la RN31.

Passer du Canal à l'Aisne en toute sécurité. La confluence de l'Oise canalisée et de la rivière Aisne a fait l'objet d'étude de trajectographie pour que sa conception permette aux bateaux de passer d'une voie navigable à l'autre en sécurité. Au droit du chenal, le fond de l'Aisne est approfondi.

Entre Creil et Compiègne, l'Oise s'ouvre au grand gabarit avec MAGEO. Piloté par Voies navigables de France (VNF), le projet de Mise Au Gabarit Européen de l'Oise sur 42 km, prolonge le réseau Seine-Escaut directement en aval du Canal Seine-Nord Europe.



Km 1 **Km 2**

Le site logistique Confluences évoque la perspective de compléter ses installations avec un quai de transbordement en bordure du Canal pour permettre à son activité de bénéficier de la voie fluviale. Un projet qui permettrait de limiter l'usage et l'impact des poids lourds sur le réseau routier local.



© Team O+ / Lavigne Chéron Architectes, 2019

Janville

Au pied du Mont Ganelon, une zone de 9 ha est aménagée sur l'ancien lit de l'Oise. Autour d'une grande prairie inondable, une mare, un plan d'eau et des plantations d'arbres et de végétaux adaptés composent un milieu humide multiple, favorable à la richesse piscicole. Un chemin pour les piétons et les vélos longe les berges lagunées créées au bord du Canal.

Des routes moins chargées. Grande voie de transport plus économique et écologique que la route, le Canal Seine-Nord Europe doit contribuer à réduire le trafic routier de marchandises.

Légèrement décalée au nord, la nouvelle section de la RD81 entre Clairoix et Choisy-au-Bac est aménagée avec trottoirs piétons et piste cyclable. Elle facilite la desserte de la nouvelle ZAC du Maubon et sa situation préserve les vues paysagères depuis le mont Ganelon.

Clairoix

Site Confluences

Pont de la RD81

Canal Seine-Nord Europe (Oise canalisée)

Choisy-au-Bac

Un niveau sonore inférieur au seuil réglementaire. Pousseurs, automoteurs ou plaisance, aucune de ces trois catégories de bateaux navigant sur le Canal n'émet un niveau de bruit estimé gênant. La largeur du Canal elle-même, contribue à limiter la portée des bruits de navigation.

Le canal latéral à l'Oise reste en service et rejoint ici le CSNE. Les bateaux peuvent l'emprunter ou en sortir par les accès fluviaux de Longueil/Janville maintenus. Indépendamment de la construction du Canal, dans le cadre des premières orientations de la concertation menée par VNF sur le devenir des canaux existants, la commune entend maintenir le caractère insulaire de l'île Jean Lenoble.

3 pontons de pêche accessibles à tous. Disposés à hauteur de berge et à moins de 100m d'un parking desservi par une route, les 3 pontons du secteur 1 permettent aussi l'accès aux pêcheurs en situation de handicap. Une démarche menée en coordination avec la Fédération de pêche de l'Oise – voir aussi en Km 6 et Km 16.

ZAC du Maubon

RD 66

Un port de plaisance est envisagé par les acteurs du territoire à proximité du bois de l'Écureuil bordant la rive droite du Canal. Les mesures conservatoires accompagnant la construction du CSNE ne prévoient pas d'aménagement écologique dans cette zone afin de rendre le projet possible ultérieurement.

Les anciennes boucles de l'Oise croisant le Canal entre Longueil-Annel et Thourotte évoluent. Véritables réserves pour la biodiversité locale, elles sont réaménagées sur plus de 40 ha pour optimiser leurs fonctions écologiques, avec notamment la création d'habitats propices aux Martins-pêcheurs.

Dans les boucles du Muid maintenues en milieux inondables, les amphibiens et les oiseaux, comme le Martin-pêcheur d'Europe, trouvent les conditions nécessaires à leur reproduction et des frayères à brochets* sont créées.



Longueil-Annel

Bois de l'Écureuil

Choisy-au-Bac

Thourotte

Canal Seine-Nord Europe (Oise canalisée)

Boucle des Ageux

Boucles du Muid

Rive gauche du Canal, la zone d'étangs naturels du Plessis-Brion est préservée, avec la création d'un nouveau plan d'eau d'environ 6000 m² équivalent à celui que les emprises du Canal emploient. Les boisements environnants, propices à la rainette verte, sont maintenus.

L'Oise retrouve son cours naturel à Le Plessis-Brion et n'est, à partir de là, plus navigable. La confluence de la rivière et du Canal est aménagée pour la régulation des crues faiblement débordantes nécessaires à l'équilibre écologique des berges et du Canal.

La boucle des Ageux aménagée. Connectée au Canal, elle constitue une mosaïque de milieux (plans d'eau, mares, boisements humides, etc.) favorables aux amphibiens, insectes, oiseaux, chiroptères* et poissons.

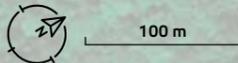
Le Plessis-Brion

Sur les chemins du Canal. De nouvelles promenades piétons et voies vélos sont organisées dans les boucles de l'Oise, passant au bord du Canal ou à travers les étangs du Plessis-Brion. La perspective d'une passerelle cyclo-pédestre au-dessus du Canal est évoquée par les collectivités territoriales. La SCSNE a prévu les réserves foncières pour sa réalisation.

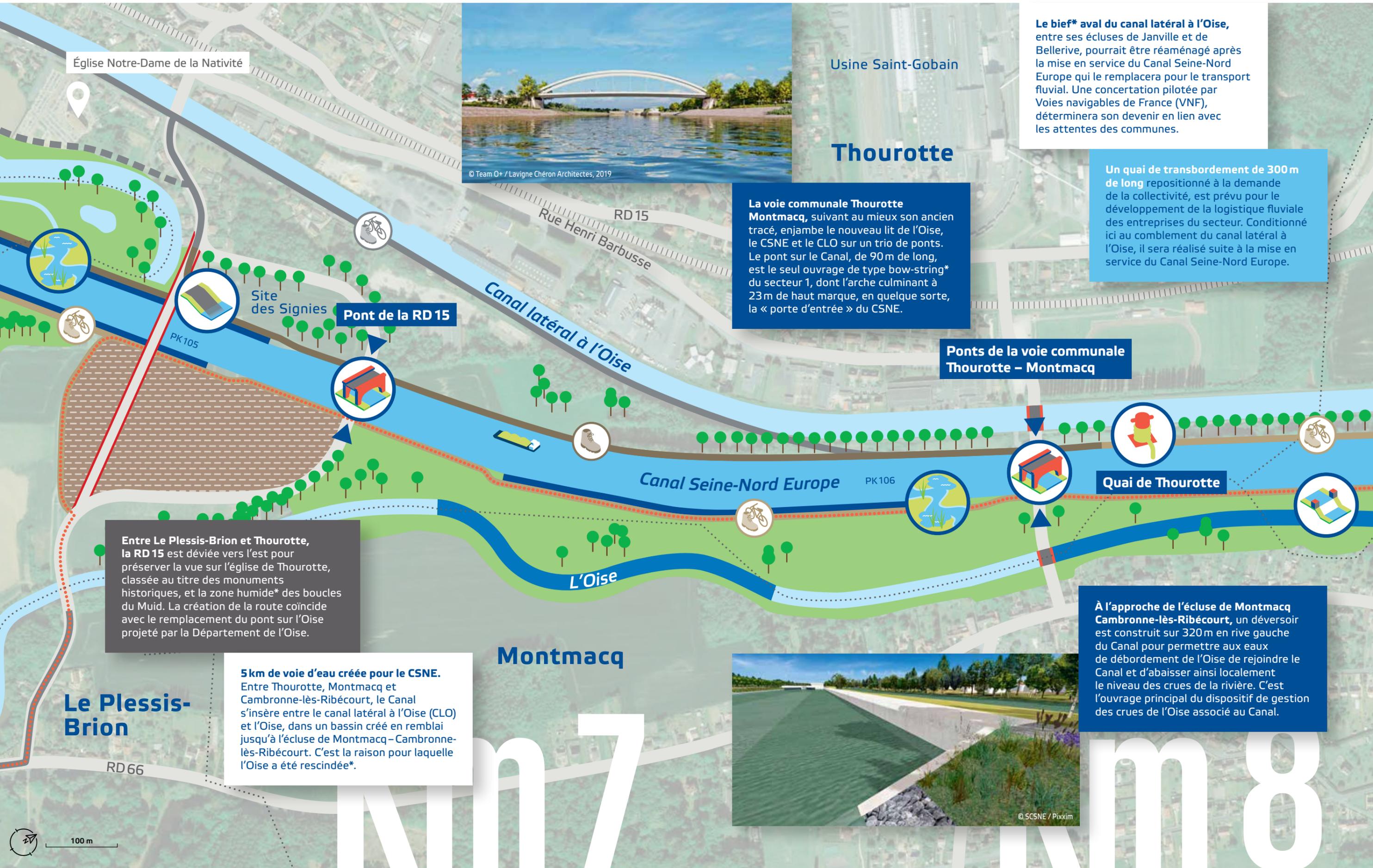


L'ancien bras de l'Oise dit de l'Écureuil est partiellement aménagé en zones humides* pour favoriser la diversification de la biodiversité. Cet aménagement permet, au terme d'une concertation avec les résidents, de maintenir une zone en eau pour le stationnement des bateaux logements.

Km 5



- Zone de compensation écologique
- Berge lagunée
- Annexe hydraulique
- Ponton de pêche
- Continuité cycliste et/ou piétonne
- Cheminement étudié à date
- Chemin de service revêtu
- Chemin de service non revêtu
- Itinéraire prévisionnel Trans'Oise



Le bief* aval du canal latéral à l'Oise, entre ses écluses de Janville et de Bellerive, pourrait être réaménagé après la mise en service du Canal Seine-Nord Europe qui le remplacera pour le transport fluvial. Une concertation pilotée par Voies navigables de France (VNF), déterminera son devenir en lien avec les attentes des communes.



Usine Saint-Gobain
Thourotte

La voie communale Thourotte Montmacq, suivant au mieux son ancien tracé, enjambe le nouveau lit de l'Oise, le CSNE et le CLO sur un trio de ponts. Le pont sur le Canal, de 90 m de long, est le seul ouvrage de type bow-string* du secteur 1, dont l'arche culminant à 23 m de haut marque, en quelque sorte, la « porte d'entrée » du CSNE.

Un quai de transbordement de 300 m de long repositionné à la demande de la collectivité, est prévu pour le développement de la logistique fluviale des entreprises du secteur. Conditionné ici au comblement du canal latéral à l'Oise, il sera réalisé suite à la mise en service du Canal Seine-Nord Europe.

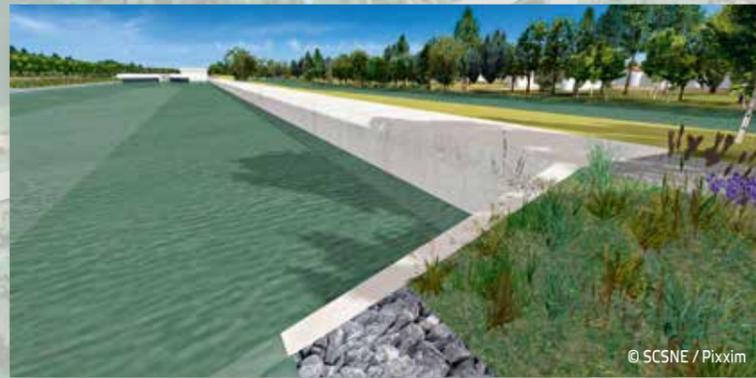
Ponts de la voie communale Thourotte – Montmacq

Quai de Thourotte

Entre Le Plessis-Brion et Thourotte, la RD 15 est déviée vers l'est pour préserver la vue sur l'église de Thourotte, classée au titre des monuments historiques, et la zone humide* des boucles du Muid. La création de la route coïncide avec le remplacement du pont sur l'Oise projeté par la Département de l'Oise.

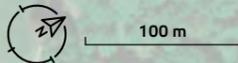
5 km de voie d'eau créée pour le CSNE. Entre Thourotte, Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt, le Canal s'insère entre le canal latéral à l'Oise (CLO) et l'Oise, dans un bassin créé en remblai jusqu'à l'écluse de Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt. C'est la raison pour laquelle l'Oise a été rescindée*.

À l'approche de l'écluse de Montmacq Cambronne-lès-Ribécourt, un déversoir est construit sur 320 m en rive gauche du Canal pour permettre aux eaux de débordement de l'Oise de rejoindre le Canal et d'abaisser ainsi localement le niveau des crues de la rivière. C'est l'ouvrage principal du dispositif de gestion des crues de l'Oise associé au Canal.



Le Plessis-Brion

Montmacq



- Zone de compensation écologique
- Terrain de dépôt rendu à l'agriculture
- Route non rétablie
- Berge lagunée
- Rampe de mise à l'eau
- Pont
- Quai
- Déversoir
- Accès aux berges du Canal
- Continuité cycliste et/ou piétonne
- Chemin de service revêtu
- Chemin de service non revêtu
- Itinéraire prévisionnel Trans'Oise

Cambronne-lès-Ribécourt

Marquant la jonction entre les biefs* amont et aval du secteur 1 du Canal, l'écluse de Montmacq Cambronne-lès-Ribécourt devient la seule à franchir entre Compiègne et Noyon. Les bateaux gagnent ainsi environ une heure de temps de navigation. Sa conception tant technique qu'architecturale et paysagère, répond à des critères de Haute Qualité Environnementale (HQE), avec un verger planté sur les parcelles latérales au sas.



© Team O+ / Ateliers 2/3/4/

Entre le CLO et le nouveau lit de l'Oise, la boucle de Sainte-Croix est traversée par le Canal. Cette ancienne boucle de l'Oise est pour partie remblayée et pour partie laissée en eau pour maintenir l'espèce patrimoniale protégée qu'est l'Orme lisse, dans son habitat naturel. Les terrains agricoles de la boucle restent accessibles par le chemin de service du CSNE.

Affluent naturel de l'Oise, le ru du Moulinet est capté rive droite dans un siphon lui permettant de passer sous le Canal jusqu'à la rivière. Lors des crues de l'Oise, le siphon permet la circulation de l'eau dans l'autre sens pour alimenter les aménagements écologiques des boucles de Sainte-Croix.

Petit Rhinolophe* et grande faune ont leurs habitudes dans la boucle de Sainte-Croix. Les aménagements des talus en amont de l'écluse guident les animaux vers des plages d'entrée/sortie du Canal, créées légèrement plus au nord que la voie de passage connue de la faune. Des rideaux d'arbres bordent les berges afin de préserver le corridor pour les chauves-souris.

Écluse de Bellerive

Canal latéral à l'Oise

Boucle de Sainte-Croix

Canal Seine-Nord Europe

PK108

Écluse de Montmacq Cambronne-lès-Ribécourt

Ponts de la RD 66

L'Oise

Ru du Moulinet

L'aménagement des 20 hectares environnant le nouveau lit de l'Oise vise à restituer un cadre boisé, naturel et tranquille, ponctué de prairies humides* inondables. Les méandres de la rivière sont bordés d'une ripisylve* dense et diversifiée. Ces choix découlent d'une concertation avec les riverains immédiats, entre 2019 et 2020.

Décalée vers l'est, une portion de la RD 66 franchit le nouveau lit de l'Oise, le Canal Seine-Nord Europe et le canal latéral à l'Oise (CLO), sur trois ponts à la suite, passant au-dessus de la pointe formée par la jonction du CLO et du nouveau Canal qui se rencontrent et se confondent ici. Les ponts sont équipés de trottoirs et d'une voie vélos.

30 min pour franchir l'écluse et son dénivelé de 6,41 m. L'ouvrage est dimensionné pour des barges jusqu'à 185 m de longueur et 11,40 m de large, transportant jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises. Les postes d'attente peuvent accueillir jusqu'à 3 péniches grand gabarit dans chaque sens de navigation et sont également adaptés pour les bateaux de plaisance.

Montmacq

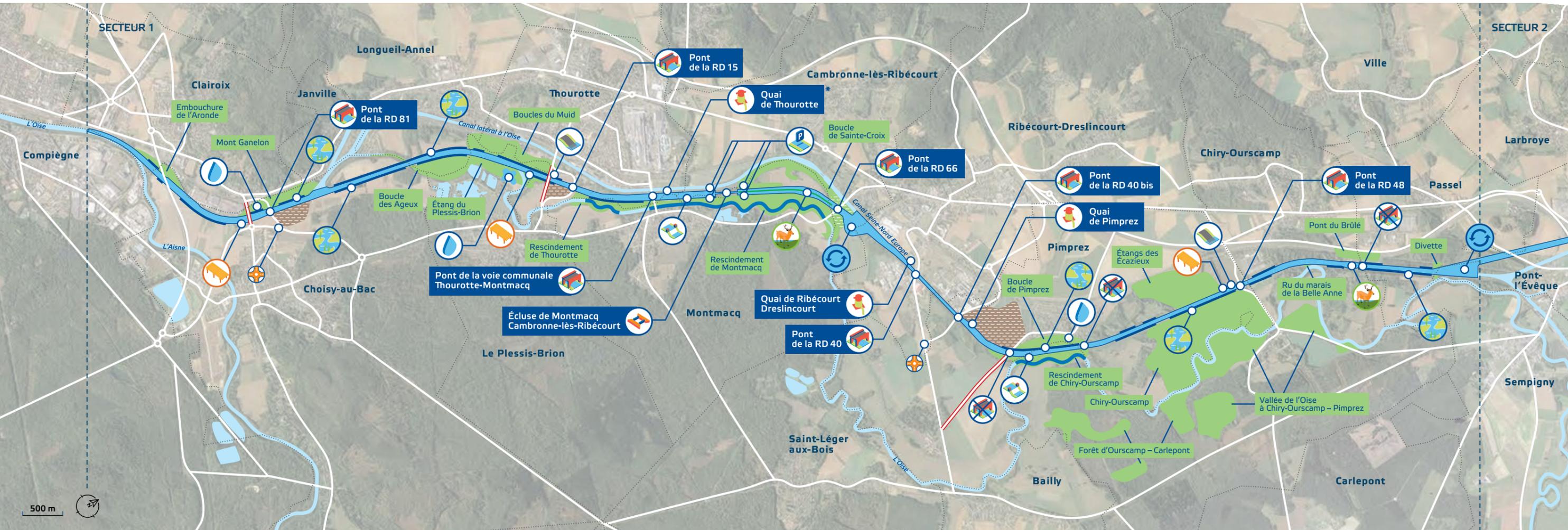
Km 9

Km 10



© Team O+ / Lavigne Chéron Architectes, 2019

Le Canal Seine-Nord Europe dans le Compiégnois



- | | | | | | |
|-------------------------|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|---|------------------------------------|
| Limite communale | Canal ou cours d'eau existants | Giratoire | Rampe de mise à l'eau | Zone de compensation écologique | Bassin de virement |
| Canal Seine-Nord Europe | Rivière modifiée | Pont routier | Déversoir | Zone de compensation écologique sur dépôt | Poste de stationnement des bateaux |
| Section en remblai | Route | Pont déconstruit | Quai | Terrain de dépôt rendu à l'agriculture | Annexe hydraulique |
| | Route non rétablie | Écluse | Ponton de pêche | | Berge lagunée |
| | | Passage pour la faune | | | |

* Déplacement du quai de Thourotte, en cours de définition et de concertation avec le territoire.





Panorama sur la confluence.
L'historique canal latéral à l'Oise et le nouveau Canal se rejoignent ici et ne font qu'un sur les 7,9 km suivants du secteur 1. La presqu'île est aménagée pour la balade et la détente.



Dans la traversée de la zone industrielle de Ribécourt, la largeur du Canal est réduite au rectangle de navigation* (38m au lieu de 54m en moyenne sur le reste de son tracé) en raison de la présence des entreprises sur les berges.

Ribécourt-Dreslincourt

À partir de ce bassin de virement*, le Canal Seine-Nord Europe se confond avec le canal latéral à l'Oise jusqu'à Passel. Situé à moins de 2 km en amont de l'écluse de Montmacq – Cambronnelès-Ribécourt (voir en Km 9), le bassin permet aux bateaux d'effectuer leurs manœuvres de retournement sans perturber la navigation.



Quai de Ribécourt-Dreslincourt

Le quai de Ribécourt-Dreslincourt a été construit en 2022 pour servir à l'approvisionnement et l'évacuation des matériaux des chantiers du CSNE, comme celui de Pimprez – voir en Km 13. Relié au réseau routier et ferroviaire, ce quai de 150 m met la logistique fluviale à portée des entreprises locales.



La Trans'Oise emprunte le Canal. Voie de circulation douce accessible aux piétons, cyclistes, rollers, cavaliers et PMR, la Trans'Oise traverse le département. Elle parcourt les berges du CSNE depuis Choisy-au-Bac en rive gauche puis en rive droite à partir de Ribécourt-Dreslincourt et se poursuit sur le secteur 2 jusque dans la Somme.

Pont de la RD 40

Des circulations redistribuées à Ribécourt-Dreslincourt. La création d'une nouvelle section départementale (RD 40 bis), plus large et équipée de pistes cyclables et de trottoirs, désengorge la RD 40 elle-même maintenue. Le centre-bourg de la commune s'allège ainsi des circulations industrielles.



Le quai de Pimprez de 200 m de long a été construit en 2022 pour servir à l’approvisionnement et l’évacuation des matériaux des chantiers du CSNE, comme celui de Ribécourt-Dreslincourt – voir en Km 11. C’est en lien avec Voies navigables de France (VNF) et les besoins des futurs exploitants, que sera déterminée l’affectation des deux quais après la mise en service du CSNE.

Dans la boucle de Pimprez, le Canal prend place plus à l’est que l’ancien canal latéral à l’Oise dont le lit remblayé fait l’objet d’aménagements écologiques de compensation sur 6,8 ha. Comprenant mares, prairies humides*, réseau bocager et frayères à brochets*, le tour de site constitue une promenade écologique et pédagogique.

La rivière Oise déplacée vers l’est fait place au Canal. Et sur les berges de l’Oise rescindée*, la ripisylve* est restaurée et de nouveaux boisements adaptés aux zones inondables sont implantés.

22 hectares restitués à l’agriculture. Après avoir servi de zone de stockage durant le chantier du Canal Seine-Nord Europe, notamment pour les terres de creusement, la parcelle de dépôts, remodelée en pente douce, est rendue à l’usage agricole, en concertation avec les représentants de la profession.

Une nouvelle liaison routière départementale entre Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez est créée, en lien avec les Communes et le Département de l’Oise. Le pont sur cette RD 40 bis remplace le pont de la RD 608 à Pimprez et permet de supprimer le trafic de transit dans le village.



De nouvelles promenades au bord de l’eau. Sur ces 2 km de tracé, des cheminements doux sont aménagés de chaque côté du Canal. La rive gauche est bordée d’un chemin pédestre et une piste cyclable, empruntée par l’itinéraire de la Trans’Oise, longe partiellement la rive droite du Canal. Le nouveau pont de liaison RD 40 bis est équipé pour les traversées piétons et vélos en sécurité.

Le ru du Moulin et le ru Lannois passent tous les deux sous le Canal, chacun dans un siphon à deux tunnels de 260m de long et 120 cm de diamètre, avant de retrouver leurs lits qui les mènent jusqu’à l’Oise. Au sud du rescindement, un déversoir assure la régulation du niveau de l’eau sur le bief* – voir en Km 8.



Vue sur les étangs, le Canal et l'abbaye. Suite à l'avis de l'architecte des bâtiments de France, et pour préserver les habitations du secteur, le tracé de la route départementale 48 est décalé vers le sud. Le nouveau pont sur le Canal, équipé de trottoirs, offre un balcon sur le paysage d'étangs environnant, le site de l'abbaye classé au titre des monuments historiques et le grand alignement formé ici par le Canal.

Le site de 40 ha des Étangs des Écazieux constitué d'eaux libres (anciennes gravières*), de boisements et de prairies est intégré au programme de compensation en zones humides* du Canal. 12 hectares de zones humides sont réhabilités par comblement de gravières et création d'une mosaïque de milieux humides, 10 autres hectares par amélioration des prairies et boisements existants – *définition exacte en cours.*

Site des Étangs des Écazieux

Deux GR près du Canal. Le chemin de service en rive gauche du Canal à Chiry-Ourscamp est suivi par l'itinéraire de grande randonnée GR655, emprunté par l'un des célèbres chemins de Compostelle, depuis Bruxelles. Le GR 123, passant lui à Pimprez, est maintenu.

Principale zone de compensation environnementale du Compiégnois, le site de la Vallée de l'Oise (205 ha) a fait l'objet d'aménagements progressifs depuis 2021, sur plusieurs sites entre Carlepont et Pimprez : création de mares, plantation de haies, boisements alluviaux* et restauration de prairies humides*. Autant de mesures visant à accroître la biodiversité du territoire.

Site des Gravières de Chiry-Ourscamp

Au service des espèces patrimoniales présentes. La réalisation de vastes zones humides* en rive gauche du Canal dans ces anciennes gravières* déjà transformées en étangs, va encore accroître la richesse du site, en créant une mosaïque de milieux naturels plus propices à la biodiversité. Cette zone prévoit un chemin agricole permettant l'accès aux parcelles de part et d'autre de l'aménagement.

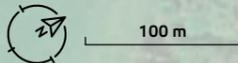
Pimprez

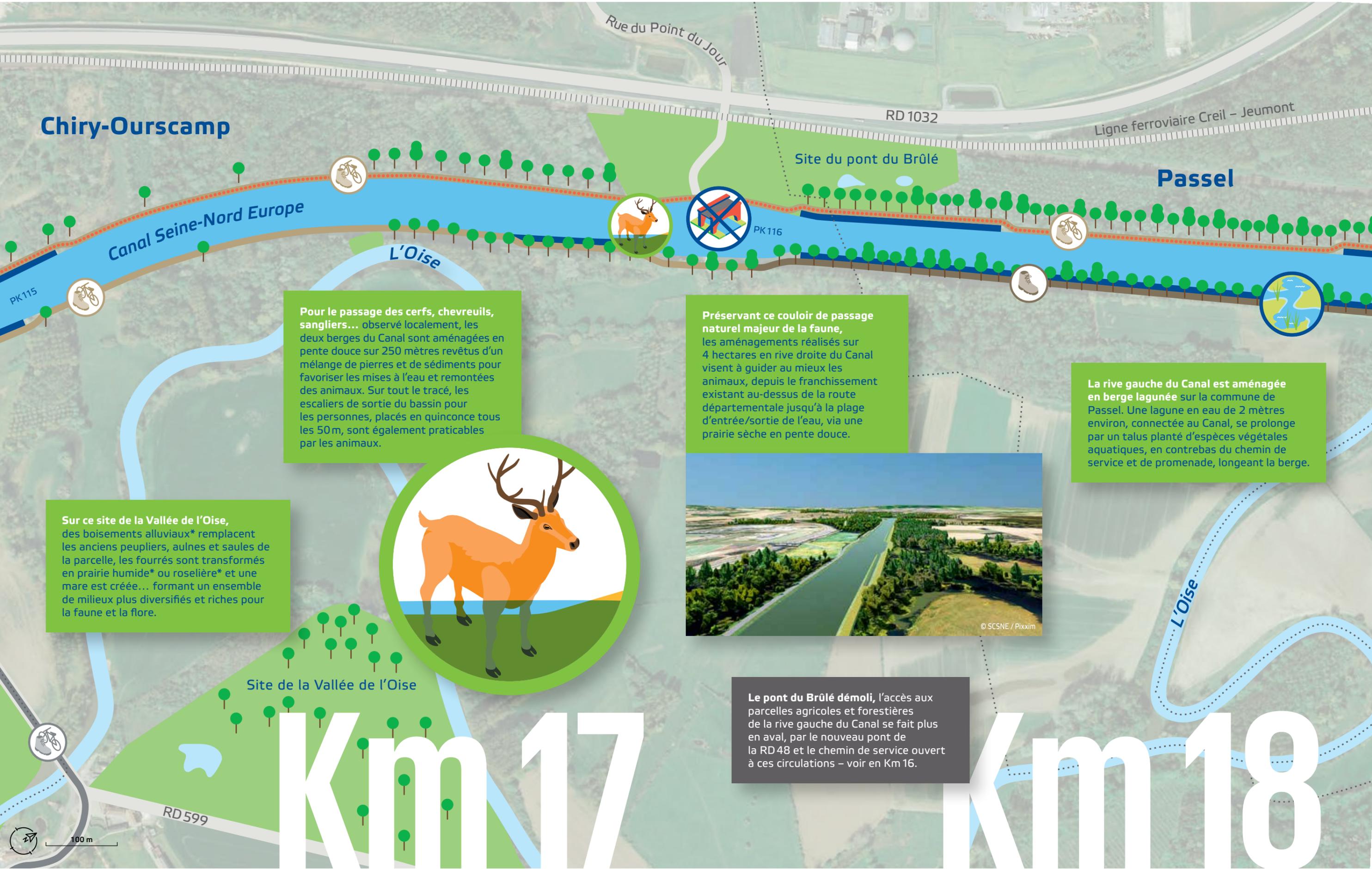
5,4 ha transformés en forêt, quand les 6 500 plants – dont 2 400 d'Orme lisse, variété rare et protégée dans les Hauts-de-France – repiqués en 2021 sur cette parcelle de Chiry-Ourscamp auront atteint leur maturité. Une opération menée avec le concours du Conservatoire botanique National de Bailleul et du Lycée horticole de Ribécourt pour la mise en culture des Ormes lisses.

Site de la Vallée de l'Oise

Abbaye Notre-Dame d'Ourscamp

Km 15 **Km 16**





Chiry-Ourscamp

Passel

Canal Seine-Nord Europe

Pour le passage des cerfs, chevreuils, sangliers... observé localement, les deux berges du Canal sont aménagées en pente douce sur 250 mètres revêtus d'un mélange de pierres et de sédiments pour favoriser les mises à l'eau et remontées des animaux. Sur tout le tracé, les escaliers de sortie du bassin pour les personnes, placés en quinconce tous les 50m, sont également praticables par les animaux.

Préservant ce couloir de passage naturel majeur de la faune, les aménagements réalisés sur 4 hectares en rive droite du Canal visent à guider au mieux les animaux, depuis le franchissement existant au-dessus de la route départementale jusqu'à la plage d'entrée/sortie de l'eau, via une prairie sèche en pente douce.

La rive gauche du Canal est aménagée en berge lagunée sur la commune de Passel. Une lagune en eau de 2 mètres environ, connectée au Canal, se prolonge par un talus planté d'espèces végétales aquatiques, en contrebas du chemin de service et de promenade, longeant la berge.

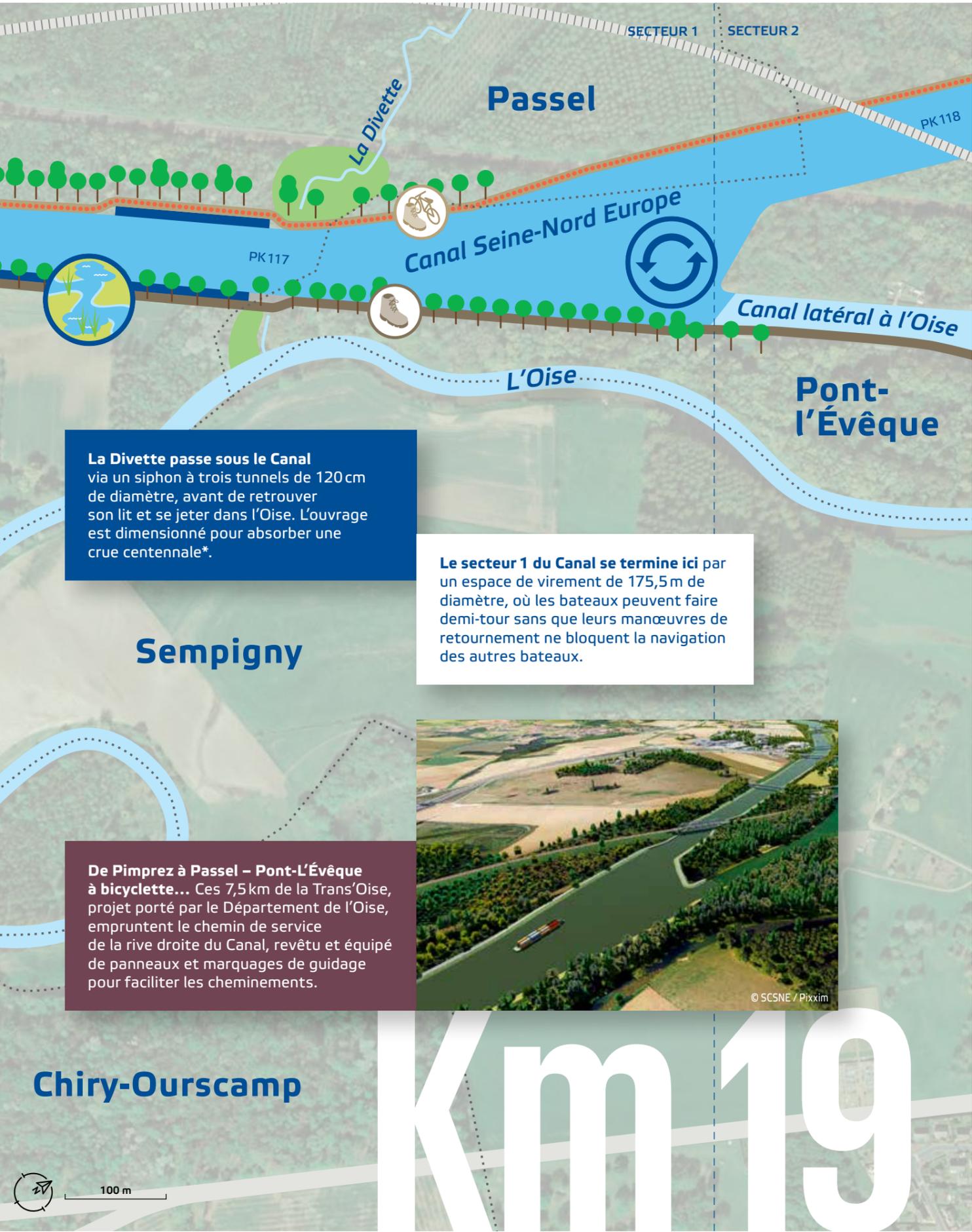
Sur ce site de la Vallée de l'Oise, des boisements alluviaux* remplacent les anciens peupliers, aulnes et saules de la parcelle, les fourrés sont transformés en prairie humide* ou roselière* et une mare est créée... formant un ensemble de milieux plus diversifiés et riches pour la faune et la flore.



Le pont du Brûlé démoli, l'accès aux parcelles agricoles et forestières de la rive gauche du Canal se fait plus en aval, par le nouveau pont de la RD 48 et le chemin de service ouvert à ces circulations - voir en Km 16.

Km 17

Km 18



La Divette passe sous le Canal via un siphon à trois tunnels de 120cm de diamètre, avant de retrouver son lit et se jeter dans l'Oise. L'ouvrage est dimensionné pour absorber une crue centennale*.

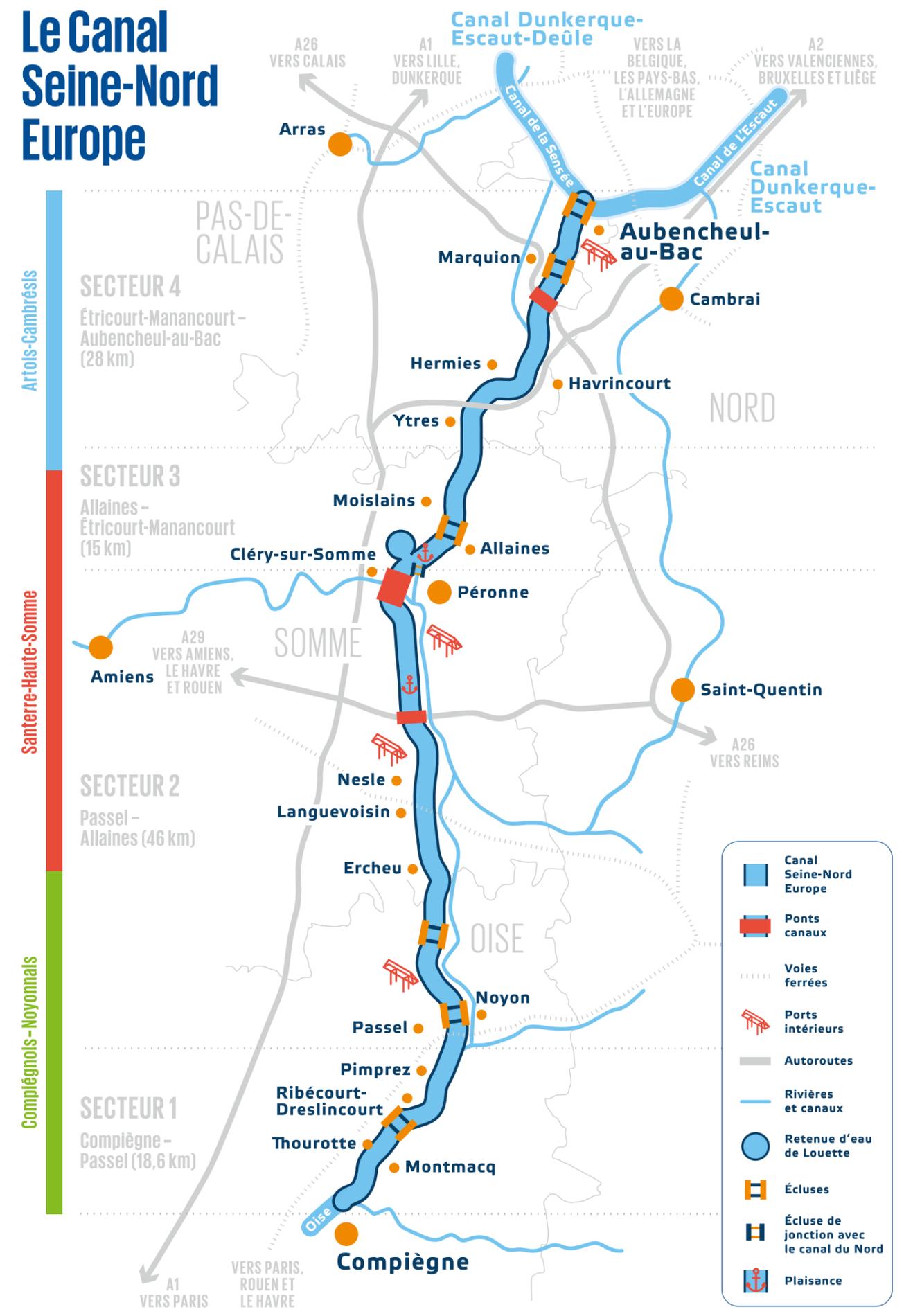
Le secteur 1 du Canal se termine ici par un espace de virement de 175,5m de diamètre, où les bateaux peuvent faire demi-tour sans que leurs manœuvres de retournement ne bloquent la navigation des autres bateaux.

De Pimprez à Passel – Pont-L'Évêque à bicyclette... Ces 7,5 km de la Trans'Oise, projet porté par le Département de l'Oise, empruntent le chemin de service de la rive droite du Canal, revêtu et équipé de panneaux et marquages de guidage pour faciliter les cheminements.



Km 19

Le Canal Seine-Nord Europe



- Canal Seine-Nord Europe
- Ponts canaux
- Voies ferrées
- Ports intérieurs
- Autoroutes
- Rivières et canaux
- Retenue d'eau de Louette
- Écluses
- Écluse de jonction avec le canal du Nord
- Plaisance

Au fil du Canal Seine-Nord Europe

Axe de développement majeur des Hauts-de-France qu'il traverse du nord au sud sur 107 km, depuis les canaux de la Sensée et de l'Escaut jusqu'à la Seine, le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) modèle les territoires qu'il dessert en favorisant l'essor des activités agricoles, industrielles et logistiques, créant aussi des nouvelles mobilités douces, de nouveaux loisirs et participant à la régulation des crues... Sa conception s'inscrit dans une démarche de prise en compte de l'environnement visant à protéger et même améliorer la biodiversité locale.

17 HA D'ANNEXES HYDRAULIQUES

Ce type d'aménagements, répartis sur 9 sites le long du tracé du Canal Seine-Nord Europe, consiste à créer ou restaurer des zones humides* sur des parcelles directement connectées au Canal, pour garantir la qualité de l'eau du Canal et favoriser le développement de la vie végétale et animale – voir pages 6, 9 et 19.

25 KM DE BERGES LAGUNÉES

Ces fossés débordants, de 30 à 70 cm de profondeur et 2 à 3 m de large, bordent le Canal Seine-Nord Europe par portions de 50 à 1 700 mètres pour un total de 25 km sur l'ensemble du tracé. Essentiels à la biodiversité, ces aménagements de berges créent des zones favorables au développement de la faune piscicole et à l'accueil d'une végétation aquatique. La partie compiégnnoise du Canal compte 11,9 km de berges lagunées – voir page 5.



PÊCHER DANS LE CANAL

L'aménagement de berges lagunées et d'annexes hydrauliques en bordure du Canal favorise le développement de la faune piscicole, propice à la pratique de la pêche. 20 pontons sont répartis sur l'ensemble du tracé. Accessibles par les chemins de service revêtus et proches de parkings aménagés, la plupart sont adaptés handi-pêche. Le type d'équipements et les implantations des pontons se sont décidés en relation avec les différentes fédérations de pêche des territoires traversés – voir pages 6, 9 et 21.

L'OISE À LA SOURCE DU CANAL

La cuvette du Canal Seine-Nord Europe représente 21 millions de mètres cubes d'eau, issus de la rivière Oise. Il s'agit d'utiliser l'eau excédentaire de la rivière après que les besoins en eau de la nature et des activités humaines ont été assurés, soit un prélèvement de moins de 1 % de l'eau disponible à cet endroit de la rivière. En période d'eau peu abondante, les prélèvements dans l'Oise seront restreints voire suspendus et l'alimentation du Canal se fera alors via la retenue d'eau de Louette située au point le plus haut du Canal, au nord de Péronne, dans la Somme.

SOUS LES PONTS DU CANAL

Sur l'ensemble du réseau européen de navigation à grand gabarit Seine-Escaut, les ponts sont adaptés pour tous les bateaux transportant des marchandises en vrac et à 2 couches de conteneurs. Les 43 ponts construits sur le Canal Seine-Nord Europe sont eux conçus pour permettre le passage de bateaux jusqu'à 3 rangs de conteneurs, soit 7 m minimum de tirant d'air*. L'évolution du trafic déterminera l'opportunité d'étudier le rehaussement des ponts existants sur les voies au nord et au sud du CSNE dont la hauteur libre* est actuellement inférieure à 7 m.

UN PROJET DU 1^{er} RÉSEAU EUROPÉEN DE TRANSPORT FLUVIAL



Glossaire

Bassin de virement
Élargissement du plan d'eau permettant aux bateaux de virer (faire demi-tour).

Boisement alluvial
Ensemble boisé, souvent inondé, situé à proximité immédiate d'un cours d'eau.

Bief
Portion d'un canal entre deux écluses.

Crue centennale
Une crue centennale est une crue majeure qui, sur une année, a un risque sur cent de se produire.

Chiroptère
Nom d'ordre de la famille des chauve-souris. Pas moins de 22 espèces sont recensées à date dans les Hauts-de-France.

Frayère à brochet
Zone où le brochet mature migre pour se reproduire.

Gravière
Zone d'extraction de graviers et sables dont certaines ont été transformées en étangs.

Hauteur libre
Hauteur disponible pour le passage de bateaux, entre le dessous d'un pont et le plan d'eau.

Petit Rhinolophe
Espèce de chauve-souris la plus petite d'Europe, protégée en France depuis 2007.

Pont bow-string
Pont dont la structure porteuse est en arche au-dessus du tablier.

Prairie humide
Surface herbeuse et inondable, adjacente à un cours d'eau.

Rectangle de navigation
Largeur de chenal minimum qui doit être garantie pour assurer la navigation des bateaux en toute sécurité.

Rescindement
Remaniement ou déviation d'un cours d'eau (tracé, berges et fonds).

Ripisylve
Végétation arborée qui borde un cours d'eau.

Roselière
Surface présente en bord des zones humides qui se compose essentiellement de roseaux.

Tirant d'air
Hauteur entre la ligne de flottaison et le point le plus haut du bateau.

Zone humide
Terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau, ayant une végétation favorable à la régulation des crues et à la biodiversité.

La partie compiégnnoise
du Canal Seine-Nord Europe
parcourt 12 communes
du département de l'Oise,
de la sortie de la ville
de Compiègne à celle de
la commune de Passel.
Au fil de ces 18,6 premiers
kilomètres, l'insertion
du Canal, les ouvrages
qui le ponctuent et
les aménagements qui
le jalonnent, redessinent
notre territoire. Suivons
le fil de son tracé,
kilomètre par kilomètre...

Pour en savoir plus
sur le Canal Seine-Nord Europe
entre Compiègne et Passel,
rendez-vous
sur le mini-site du
Compiégnois – Noyonnais



sur la playlist YouTube
du territoire



Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

 www.canal-seine-nord-europe.fr